

## Les Huit Bonniers – Code 33

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
	ZCc 1,2 ha	X : 176540
	ZCr 3,73 ha	Y : 134280
	ZD 38 ha	

Situé au nord du village des Isnes, le site des Huit Bonniers historiquement boisé a été exploité pour ses sables bruxelliens et fut ensuite utilisé comme décharge communale pendant plus de 10 ans. Durant les années 90, une réhabilitation a été mise en place par la SPAQUE qui a procédé à un nivellement du terrain et au captage du méthane issu de la décomposition des déchets.

Hormis un bassin d'orage situé dans la partie sud du site, la partie nord-est, n'ayant pas été remblayée, présente un grand intérêt écologique. D'anciens plans d'eau, actuellement en voie d'assèchement abritent une des dernières populations de crapauds calamites (*Bufo calamita*), une espèce reprise à l'annexe 4 de la Directive « Habitats », l'alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), le triton alpestre (*Triturus alpestris*), le rare triton palmé (*Triturus helveticus*) et de nombreux insectes remarquables pour la région (odonates, orthoptères et lépidoptères). Citons en exemples le leste barbare (*Lestes barbarus*), l'agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) et la piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*) peu commune au nord du sillon sambro-mosan.

La survie de ces espèces, généralement pionnières, est néanmoins menacée à moyen terme par le reboisement spontané du site par les saules et les bouleaux.

Les pentes sablonneuses et certains chemins (principalement à l'est du site) sont colonisés par des bouleaux (*Betula pendula*) et de la végétation pionnière avec des espèces telles que le tussilage (*Tussilago farfara*).

De nombreux individus d'épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*) ont été repérés. La rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) y serait présente ainsi que notamment la perdrix grise (*Perdix perdix*), la fauvette grisette (*Sylvia communis*), le pigeon colombin (*Columba oenas*) et la linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*).

Remarquons que la mare située au sud de la sablière, renseignée en 2007 lors de propsections dans le cadre de l'inventaire des SGIB, comme site abritant des têtards de crapaud accoucheur n'a pas été retrouvée et a probablement été remblayée.

### Espèces remarquables

Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*)  
Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*)

Millepertuis hirsute (*Hypericum hirsutum*)  
Erythrée petite centaurée (*Centaurium erythraea*)

### Espèces végétales présentes sur le site

*Alnus glutinosa*, *Anemone nemorosa*, *Betula pendula*, *Calamagrostis epigejos*, *Carex remota*, *Carex sylvatica*, *Carpinus betulus*, *Centaurium erythraea*, *Circea lutetiana*, *Cirsium arvense*, *Corylus avellana*, *crataegus monogyna*, *Cytisus scoparius*, *Deschampsia cespitosa*, *Digitalis purpurea*, *Dipsacus fullonum*,

*Eleocharis palustris, Epipactis helleborine, Euphorbia amygdaloides, Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Galium aparine, Glechoma hederacea, Gnaphalium uliginosum, Holcus lanatus, Hypericum hirsutum, Juncus articulatus, Juncus bufonius, Juncus conglomeratus, Juncus effusus, Larix decidua, Leucanthemum vulgare, Lotus corniculatus, Lotus pedunculatus, Marchantia polymorpha, Matricaria maritima subsp. inodora, Miliium effusum, Polygonum aviculare, Plantago major, Populus sp., Potentilla anserina, Prunus avium, Pulicaria dysenterica, Ranunculus sceleratus, Rubus sp., Salix caprea, Salix sp., Sambucus nigra, Senecio inaequidens, Stachys sylvatica, Tilia platyphyllos, Trifolium medium, Trifolium repens, Tussilago farfara, Typha latifolia, Vicia hirsuta, Vicia tetrasperma,...*

### Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Gérer l'invasion de la renouée du Japon (*Fallopia* sp.) et celle du séneçon sud-africain (*Senecio inaequidens*) ; d'autres espèces invasives sont présentes sur les sites : *Erigeron annuus, Heracleum mantegazzianum, Hieracium aurantiacum* ; les différentes techniques de gestion mises au point par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech sont disponibles en ligne sur <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>
- Eviter l'atterrissement et le reboisement des anciennes fosses d'extraction abritant des plans d'eau et des falaises sableuses ;
- Recreuser des pièces d'eau actuellement asséchées dans les anciennes fosses.

### Illustrations



© Taymans J.

**Figure 126 : Ancienne fosse d'extraction**



© Launoy S.

**Figure 127 : Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*)**



© Launoy S.

**Figure 128 : Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*)**



© Launoy S.

**Figure 129 : Prairie située au sud du site pouvant être qualifiée de pré-bois**